

Image not found or type unknown



Donation de bien et priorité sur la vente

Par **Flo7591**, le **05/04/2023** à **21:58**

Bonjour,

Mon père fait donation de sa maison a ses enfants, nous sommes deux.

C'est moi qui vais reprendre la maison avec ma conjointe.

Donc nous donnerons la part de ma sœur.

Cependant, c'est une maison familiale et elle veut la priorité sur la vente de ce bien si nous décidons un jour de le vendre.

Est ce que qqn sait quels moyens il y a de faire cela?

Elle avait l'idée de faire une SCI à 3 et qu'elle ai 1% des parts, pour être sûre d'être prioritaire? Qu'en pensez vous? Moi cela me fait peur car juridiquement compliqué.

Merci d'avance pour vos réponses

Par **Visiteur**, le **06/04/2023** à **07:12**

BONJOUR

Dans la mesure ou votre "conjointe" veut être également des propriétaires et que l'origine du bien rend ce dernier "propre" à vous même et votre soeur, je ne peux que confirmer qu'il vous faut une structure juridique adaptée , comme la SCI, afin que chacun reçoivent son nombre de part et que les statuts soient clairs.

Par **janus2fr**, le **06/04/2023** à **07:49**

[quote]

et que l'origine du bien rend ce dernier "propre" à vous même et votre soeur,

[/quote]
Bonjour,

A priori, ce n'est pas ce qui est prévu puisque [Flo7591](#) veut racheter la part de sa soeur.